Epouses en esclavage

Le mariage forcé au Congo

Il y a peu de choses aussi fondamentales que le mariage dans la vie. Il est la base de la famille; celle qui fournit une structure juridique et culturelle à la société.

Il est cependant de plus en plus reconnu que, pour beaucoup de femmes et de jeunes filles en République démocratique du Congo (RDC ou Congo), le mariage peut être synonyme d'esclavage. Il peut commencer par l'enlèvement et le viol. Cette pratique peut être organisée par les pères pour rembourser des dettes. Ces épouses se retrouvent mariées contre leur gré: elles sont forcées à travailler sans toucher de salaire, elles ne peuvent poursuivre leurs propres plans de vie et ne peuvent s'échapper.

Cet exposé examine les causes et conséquences du mariage forcé au Congo - à travers l'histoire de femmes et de jeunes filles qui l'ont personnellement vécu. Les études de cas fournissent un regard direct sur la réalité du mariage forcé: la façon dont il se produit, comment il est faussement dissimulé alors que - paradoxalement - il est exposé à pleine vue sans être généralement dénoncé, et enfin la façon dont il impacte à la fois les femmes asservies et la société dans son ensemble.

Principales conclusions:

- **Formes de mariage forcé:**
  Au Congo, le mariage forcé peut prendre quatre formes: le mariage suite à un viol, le mariage comme monnaie d'échange, le mariage par enlèvement et le mariage d'enfants.
- **Endettement:**
  La pauvreté ou l'endettement au sein de la famille d'une femme augmentent sa vulnérabilité au mariage forcé. De nombreux cas de mariages forcés résultent en effet de négociations dont le règlement en nature vise à absoudre un membre de la famille, le plus souvent le père, d'une dette.
- **Conflit:**
  Le conflit militaire qui touche l'est du Congo a accru la vulnérabilité des femmes au mariage forcé, en créant un climat où l'Etat de droit est limité. Les combattants armés ignorent la loi en toute impunité, enlevant femmes et filles de leurs maisons.
- **Enfants:**
  Les jeunes filles sont plus particulièrement vulnérables au mariage forcé car elles ont moins de possibilité de résister du fait d'une double discrimination liée à leur âge et à leur sexe dans une société patriarcale. Le mariage d'enfants entraîne des grossesses à haut risque, avec des taux plus élevés de maladie et mortalité maternelles et néonatales.

Principales recommandations:

- **Système juridique:**
  Des modifications du système juridique sont nécessaires afin de prévenir les discriminations faites aux femmes et d'interdire, ou de réduire significativement, la pratique de la dot ou du « prix de la mariée » lors du mariage. Le renforcement de la loi est un préalable nécessaire afin de rendre possible et de soutenir les poursuites judiciaires contre les crimes de mariage forcé. Une coopération et une coordination accrues entre les acteurs majeurs du système judiciaire sont requises notamment entre la police, les tribunaux, les administrations locales et la société civile.
- **Ecoles et hôpitaux:**
  Il est nécessaire qu'une plus grande sensibilisation ait lieu au sein des écoles et des centres de santé afin que les cas de mariage forcé soient correctement identifiés et qu'une réponse efficace y soit apportée.
- **Education de la communauté:**
  Il est souhaitable qu'un soutien accru soit apporté aux mouvements à la base visant à transformer en profondeur les attitudes et les pratiques locales par le dialogue, l'éducation, et toute autre forme de communication.
- **Soutien accru:**
  L'intensification ainsi qu'une coordination accrue des mesures de surveillance, d'évaluation et de gestion des connaissances sont requises afin de contribuer à une formation continue sur ce sujet et à la vulgarisation des pratiques visant à sensibiliser l'opinion publique et à réduire la vulnérabilité au mariage forcé.

Les esclaves, anciens ou actuels, ayant été interviewés au cours de cette recherche ont déclaré qu'il serait nécessaire de changer les attitudes au Congo afin de mettre fin à la pratique du mariage forcé. Au sein des communautés, plusieurs personnes, y compris des femmes asservies, ne réalisent pas que cette pratique est illégale. L'éducation sur le droit au mariage consenti, conjointement avec une communication sur les effets néfastes du mariage forcé, peuvent aider les Congolais à faire de cette pratique une chose du passé.

Dans Epouses en esclavage, Les chercheurs montrent que le mariage forcé correspond à la définition légale de l'esclavage telle qu'adoptée par les conventions internationales et par le droit congolais, et ils examinent les conditions qui favorisent la vulnérabilité à l'esclavage, et le fardeau physique et moral que le mariage forcé fait peser sur les femmes congolaises.

Consultez l'exposé de recherche de juin 2013 dans son intégralité ici: www.freetheslaves.net/congo